

possibilité d'avoir des points de jury selon vous ?

Par hrhr, le 17/05/2023 à 12:31

Bonjour, je viens d'avoir ma moyenne de ma L3 en session 1, il se trouve qu'en accumulant mes 2 semestres, j'ai 9,897 de moyenne... (10.271 au premier semestre et 9.523 au deuxième semestre)

J'ai été hospitalisé et subis une opération chirurgicale avec anesthésie générale une semaine avant mes examens du second semestre, ce qui explique que je n'ai pas été très performant et celà à joué sur mes notes.

Pensez vous qu'en expliquant celà au jury, il est possible que le jury passe ma moyenne de 9,9 à 10 ?

merci

Par Isidore Beautelet, le 17/05/2023 à 13:23

Bonjour

Je précise qu'il n'y a aucun échange entre les étudiants et le jury.

En revanche, vous pouvez en effet parler de votre situation aux chargés de TD en espérant qu'ils soient présent lors du jury ou du moins qu'ils fassent le relais.

Quoiqu'il en soit c'est impossible de répondre car chaque UFR a son propre fonctionnement.

Par exemple, dans ma fac, peu importe la cause de vos résultats vous auriez pu bénéficier de points de jury car on vous aurait jugé suffisamment proche de la moyenne.
Mais dans d'autres facs, 9.89 c'est peut-être déjà trop bas.

Par hrhr, le 17/05/2023 à 13:24

merci de votre réponse

je vais envoyer ma lettre à ma secrétaire en lui demander de l'envoyer à mon jury, sans cette fichu opération j'aurais eu ces 0.1 point j'en suis sur...

Par Isidore Beautelet, le 17/05/2023 à 13:57

Vous pouvez toujours faire une lettre, mais à mon avis il est peu probable que la secrétaire la communique au jury. En effet, le seul document qui est remis aux membres du jury est le tableau des notes.

Il est mieux d'en parler au responsable de la licence.

Par hrhr, le 17/05/2023 à 15:22

Bon j'ai envoyé ma lettre a ma secrete avec mon certificat d'hospitalisation et d'entrée à l'hopital, on va voir si je passe à 10 mais j'en doute vraiment ils ont l'air dur dans ma fac.

Par Isidore Beautelet, le 18/05/2023 à 09:48

Je croise les doigts pour vous

Tenez nous au courant !

Par hrhr, le 18/05/2023 à 12:14

Les délibérations du jury se font combien de temps après l'affichage des notes ?

J'ai contacté ma secrétaire ainsi qu'un chargé de TD, en espérant qu'on me passe à 10, mais j'ai très peu d'espoir en tout cas

Par Isidore Beautelet, le 18/05/2023 à 12:38

Il faut poser la question au secrétariat.

Effectivement, je n'y ai pas pensé mais il est possible que votre jury se soit déjà réuni.